# Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

# DECISION N°20241206\_P\_167 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924\_D\_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

## **Commission: Finances Mutualisation**

Objet : Signature d'une convention avec la MISSION LOCALE D'Yssingeaux et Madame BROC Morgane pour la réalisation d'une période de mise en situation en milieu professionnel au sein de la crèche Les Matrus

## Le Président.

N° 20241206\_P\_167

#### Décide

De signer une convention de mise en situation professionnelle avec :

#### OBJET

LA MISSION LOCALE Rue du Pêcher 43200 YSSINGEAUX SIRET 402 934 913 000 29

et

MADAME BROC Morgane 8 rue du 8 Mai 43240 ST JUST MALMONT

Pour la réalisation d'une mise en situation en milieu professionnel.

Dates: Du 16/12/2024 au 20/12/2024

**Durée**: 35 heures

Lieu: Crèche Les Matrus à SAINT DIDIER EN VELAY

**Montant**: gratuit

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 06/12/2024

#### AR Prefecture

043-244301131-20241206-20241206\_P\_167B-AU Reçu le 23/12/2024

